



**Communiqué de presse des Nations Unies  
Pour diffusion immédiate**

Contact presse : Charlotte Scaddan, +1 917-367-9378, scaddan@un.org

**L'ONU crée une nouvelle structure pour l'autonomisation des femmes**

*Nations Unies, New York, le 2 juillet 2010* — En un geste qui fera date, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté aujourd'hui à l'unanimité la création d'une nouvelle entité afin d'accélérer les progrès en réponse aux besoins des femmes et des filles à travers le monde.

La création de l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes — qui sera appelée ONU Femmes — résulte d'années de négociations entre les États Membres et de plaidoyer par le mouvement mondial des femmes. Elle s'inscrit dans le cadre de l'agenda de la réforme de l'ONU qui vise à regrouper les ressources et les mandats pour en accentuer l'impact.

« Je suis reconnaissant aux États Membres d'avoir pris cette mesure primordiale en faveur des femmes et des filles du monde, a déclaré le Secrétaire Général Ban Ki-moon dans une déclaration saluant cette décision. ONU Femmes dynamisera nettement les efforts des Nations Unies pour promouvoir l'égalité des sexes, accroître les opportunités et lutter contre la discrimination partout dans le monde. »

ONU Femmes fusionne quatre composantes jusqu'à présent distinctes du système des Nations Unies qui étaient dédiées exclusivement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et dont l'important travail lui servira de base :

- la Division de la promotion de la femme (DAW, créée en 1946)
- l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW, créé en 1976)
- le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI, ouvert en 1997)
- le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM, créé en 1976)

« Je félicite la direction et le personnel de la Division de la promotion de la femme, de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, du Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et de l'UNIFEM pour leur dévouement à la cause de l'égalité des sexes. Je compte sur leur appui alors que le travail de l'ONU en faveur des femmes entre dans une nouvelle ère », a déclaré le Secrétaire Général Ban Ki-moon. « J'ai fait de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes une de mes grandes priorités, qu'il s'agisse de mettre fin au fléau qu'est la violence contre les femmes, de nommer plus de femmes à des postes de responsabilité ou de réduire les taux de mortalité maternelle », a-t-il fait remarquer.

Au cours des dernières décennies, l'ONU a fait d'énormes progrès dans sa défense de l'égalité de genre, notamment avec des accords historiques comme la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ou la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Non seulement l'égalité des sexes est un droit humain fondamental, mais sa réalisation a des

ramifications socioéconomiques énormes. L'autonomisation des femmes nourrit des économies florissantes et encourage la productivité et la croissance.

Pourtant, les inégalités de genre restent profondément ancrées dans toutes les sociétés. Partout dans le monde, des femmes sont victimes de violences et de discriminations, et elles sont sous-représentées dans les processus décisionnels. Les taux élevés de mortalité maternelle constituent toujours un scandale au plan mondial. Pendant de nombreuses années, l'ONU a dû surmonter de sérieux obstacles pour promouvoir l'égalité des sexes dans le monde, dont une insuffisance de fonds et le fait qu'aucune agence ne servait de figure de proue reconnue pour piloter les activités de l'organisation liées aux questions de genre.

ONU Femmes — qui deviendra opérationnelle en janvier 2011 — a été créée par l'Assemblée générale pour relever de tels défis. Elle se fera le champion énergique et dynamique de la cause des femmes et des filles à travers le monde et leur permettra de mieux se faire entendre aux niveaux mondial, régional et local. Elle a vocation à renforcer et non remplacer les actions d'autres composantes du système des Nations Unies (tels que l'UNICEF, le PNUD et le FNUAP), qui continueront d'avoir dans leurs attributions d'œuvrer en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans leurs domaines d'expertise respectifs.

ONU Femmes assumera deux grands rôles : elle appuiera des organes intergouvernementaux tels que la Commission de la condition de la femme pour l'élaboration de politiques, règles et normes mondiales et elle aidera les États Membres à appliquer ces règles, tout en se tenant prête à fournir un appui technique et financier approprié aux pays qui le demandent et à forger des partenariats performants avec la société civile. Elle aidera également le système des Nations Unies à rendre compte de ses propres engagements en faveur de l'égalité des sexes, avec notamment un suivi régulier des progrès enregistrés dans l'ensemble du système.

Le Secrétaire Général Ban nommera une Secrétaire Générale adjointe qui dirigera le nouvel organisme, et il invite les États Membres et les partenaires de la société civile à lui envoyer des suggestions. La Secrétaire Générale adjointe sera membre de tous les organes décisionnels rassemblant les hauts responsables de l'ONU et rendra compte au Secrétaire Général.

Les opérations d'ONU Femmes seront financées par des contributions volontaires, tandis que le budget ordinaire des Nations Unies appuiera son travail normatif. Les États se sont accordés pour considérer que la somme de 500 millions de dollars (soit le double du budget combiné actuel des quatre agences qui composeront la nouvelle entité) représentait l'investissement minimum nécessaire pour ONU Femmes.

« ONU Femmes donnera aux femmes et aux filles la voix forte et unifiée qu'elles méritent sur la scène internationale. Je me réjouis de voir cette nouvelle entité se mettre au travail pour que tous, hommes et femmes, nous puissions aller de l'avant dans notre démarche visant à réaliser les objectifs de l'égalité, du développement et de la paix pour toutes les femmes et toutes les filles, partout dans le monde », a déclaré la Vice-Secrétaire générale Asha-Rose Migiro.

La résolution de l'Assemblée générale créant ONU Femmes couvre également des questions plus larges ayant trait à la cohérence du système des Nations Unies, avec une nouvelle approche pour le financement des opérations de développement de l'ONU, une meilleure intégration du travail des divers organismes et une amélioration des méthodes d'évaluation des tentatives de réforme.

###

**Pour en savoir plus sur ONU Femmes, se rendre à l'adresse suivante : [www.unwomen.org](http://www.unwomen.org)**